



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Le SNFOLC 93 communique :

**Pas d'AESH, pas d'AS, pas de médecin scolaire, pas de place pour l'inclusion,
des seuils d'effectifs par classe partout explosés...
Mais, interpellé lors du CSA du 15 septembre par Force Ouvrière,
le rectorat refuse d'accéder aux revendications !**

Au bout d'une semaine pleine de cours le constat s'impose : on ne peut pas faire la rentrée dans ces conditions !

C'est ce que disent « avec inquiétude et colère » les personnels du lycée Henri-Sellier à Livry-Gargan, en grève ce 13 septembre : « Jusqu'à récemment, les effectifs des classes de notre lycée ne dépassaient pas les 30 élèves par classe (lycée général et technologique, filière STMG) et 24 (lycée technologique filière ST2S ... et certains niveaux professionnels) » **Fini, le seuil historique des 30 en seconde, valable dans la plupart des lycées du département.** Or « ces plafonds d'effectifs ne sont pas un privilège ni un luxe mais une condition indispensable pour enseigner. [...] <La hausse des effectifs> pose la question de l'accueil et de la sécurité des élèves (certaines classes sont trop petites pour <de tels> effectifs) de surcroît dans un établissement qui est actuellement en travaux et sans cour de récréation. »

Avec leurs sections du SNFOLC, du SNES-FSU et de la CGT, les professeurs du lycée Albert-Schweitzer au Raincy demandent une audience à Mme la Rectrice : « Les personnels d'enseignement et d'éducation du lycée A. Schweitzer réunis en ce jour de prérentrée avec leurs organisations syndicales expriment leur mécontentement et leur refus du passage de 35 à 36 élèves pour 5 classes de Seconde ainsi que de toute augmentation des effectifs au lycée.

Il serait très préjudiciable pour les professeurs comme leurs élèves d'assurer des cours dans de telles conditions. Nous avons demandé à plusieurs reprises la baisse des effectifs en STMG, ce n'est pas pour que ceux d'autres niveaux soient augmentés. En outre, la réforme des lycées rend nos conditions d'exercice difficiles en imposant des emplois du temps sans cohérence pédagogique. Nous avons décidé d'informer les parents d'élèves de la situation et de nous réunir à nouveau pour organiser la suite de notre mobilisation si notre demande n'était pas entendue. »

Les personnels du lycée Maurice-Utrillo de Stains « <refusent> d'organiser la misère dans <leur> établissement : <sans> moyens d'accueillir <les> élèves dignement, il n'y aura pas de rentrée ! »

Ils dénoncent le projecteur braqué par le Ministère sur la tenue de quelques élèves alors que leur « établissement, pourtant inscrit en politique de la ville, perd 60h de cours ; un poste de conseiller principal d'éducation, <alors que> le demi-poste de technicien-ne de laboratoire n'est toujours pas pourvu, comme celui d'infirmier-e ; <alors que> les élèves en filière professionnelle seront 30 par classe au lieu de 24... » Ils proposent aux autres établissements du département de se retrouver ce 13 septembre au ministère pour obtenir satisfaction.

Rejointe par la FCPE, l'AG des personnels du lycée Jean-Jaurès de Montreuil, avec ses sections SNFOLC et SNES-FSU interpelle Mme la Rectrice :

« Rassemblé.e.s en Assemblée générale, les professeur.e.s ont fait leurs comptes, notamment des élèves de terminale. Il reste 16 élèves doublant.e.s de notre lycée sans affectation : 1 en filière générale, 6 en filière ST2S, 9 en filière STMG. [...] Les personnels et les familles n'ont eu de cesse d'alerter vos services des dégâts que produirait chez nous une politique absurde de fermeture des classes, de sureffectifs et de non remplacement des personnels. [...] Au CA de juillet, encore, nous avons réclamé le retour de la 1e ST2S supprimée ces deux dernières années en 1^e puis en terminale. On ne saurait, Madame la Rectrice, priver ces élèves du droit élémentaire de doubler dans leur établissement d'origine, droit consacré par l'article D. 331-42 du code de l'éducation, en vigueur, qu'il vous appartient de mettre en œuvre.

On ne saurait aller au-delà des jauges des classes. Nous n'avons de cesse de vous le rappeler : 35 en filière générale, c'est déjà trop, d'autant que les sureffectifs touchent aussi les cours de langues et de spécialités. 25 en filière technologique, c'est un seuil infranchissable, et un seuil obtenu, d'ailleurs, par un système de vases communicants à l'intérieur de nos fonds propres, par des coupes claires au sein de dispositifs utiles aux élèves de ce lycée. [...] Nous vous demandons donc instamment de créer les classes indispensables. Il y a nécessité, et il y a urgence [...] A la lumière de vos promptes réponses nous jugerons des initiatives qu'il nous convient de prendre dans l'intérêt de nos élèves et de nos enfants. »

La rentrée ne se déroule pas dans de meilleures conditions dans les collèges.

Au collège Solveig-Anspach de Montreuil, les personnels déposent auprès de la DSDEN 93 un préavis de grève à partir pour jeudi 6 septembre : *« Réunis en Assemblée générale avec nos sections syndicales Snes-FSU, SNFOLC et Sud éducation, nous prenons acte que vous n'avez pas jugé utile de répondre à notre précédent courrier et ne nous avez pas même accordé une date d'audience. Cela fait maintenant 10 jours que nous avons commencé à accueillir les élèves et nous n'avons toujours pas de coordonnateur ULIS. Nos classes sont surchargées, nous n'avons toujours pas d'assistante sociale et toujours pas assez d'AED. Nous n'avons toujours aucune garanties concrètes concernant le fonctionnement de notre collège jusqu'à la fin de l'année et les années futures. Nous ne pouvons pas continuer dans ces conditions. Nous serons donc en grève ce jeudi 14 septembre et nous nous rendrons à la DSDEN où nous souhaitons être reçus. Nous informons les parents d'élèves de cette décision. »*

Au collège Lenain-de-Tillemont de Montreuil, les collègues déplorent l'absence de moyens humains pour accompagner les élèves en situation de handicap à la hauteur des besoins et réclament l'ouverture de classe pour que l'inclusion des collégiens et collégiennes d'ULIS puisse se faire sans enfoncer le seuil officiel des effectifs en établissement REP +. Ils demandent rendez-vous à la DSDEN.

Les sections syndicales de Pasteur-Villemomble interpellent M. le DASEN, chiffres en mains : *Actuellement, les heures notifiées sont de 221 heures <pour> 3 AESH qui comblent à ce jour... 89 heures d'accompagnement. Elles revendiquent le recrutement de 6 AESH !*

Les personnels du collège Françoise-Héritier à Noisy-le-Sec, exerçant leur « droit de retrait » ou en grève à plusieurs reprises ces derniers jours, les revendications sont de même nature en partant d'un état des lieux : *Depuis maintenant 5 ans que nous avons ouvert le collège, nous abordons encore cette rentrée sous le signe du manque d'effectif et de moyens : 1 seul CPE et 4.5 temps pleins de surveillants seulement pour 670 élèves ; pas d'assistante sociale ; pas de poste de principal.e adjoint.e ; 118h manquantes sur les 276h d'AESH ; pas de reconnaissance de la bonification PLV (politique de la ville) sous prétexte que nous sommes un collège récent ; deux agent.es d'entretien manquantes.*

Dans une lettre au DASEN, ils précisent leurs revendications : *« Nous demandons donc au plus tôt : la suppléance effective d'un second poste de CPE à 35h ; 2,5 ETP d'AED pérennes ; des ordinateurs compatibles avec la nouvelle version de Pronote ; des AESH supplémentaires pérennes couvrant les 118h manquantes ; 2 agent.es polyvalent.es pérennes ; que le poste d'Assistante sociale soit couvert ; la reconnaissance du statut PLV de l'établissement et la bonification qui s'en suit, afin de stabiliser les équipes pédagogiques...*

**Toutes ces revendications sont légitimes !
C'est ce que le SNFOLC a défendu auprès de Mme la Rectrice
lors du CSA du vendredi 15 septembre.**

Ses réponses ?

***« Pour les seuils en seconde, nous réaffirmons le principe,
mais ... pas de réponses concrètes ni à Schweitzer-Le Raincy ni à Sellier-Livry ! »***

**Le décompte dans les classes banales des élèves d'UPE2A d'ULIS à inclure ?
*« Difficile à faire, tant qu'on ignore à quel niveau ces élèves doivent être inclus (sic !) »***

**Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins ?
*« Les candidatures sont trop peu nombreuses... tous les professeurs doivent se former
à accueillir les enfants en situation de handicap dans leurs classes... »***

INACCEPTABLE !

DASEN, Recteur, Ministre...

ils doivent nous écouter, recevoir les délégations, et donner satisfaction !

